



Acad\_Grenoble

Sgen-CFDT Académie de Grenoble,  
Cotisations  
29 Rue de la Crête, BP 37 Cran Gevrier  
74 962 CRAN GEVRIER CEDEX  
Tél : 04 50 67 91 71  
cotisations@sgen-cfdt-grenoble.fr  
<http://sgen-cfdt-grenoble.fr/vous-accompagner/>

## ***Je participe : J'adhère***

Nom ..... Nom de naissance ..... Prénom .....

Date de naissance...../...../..... Sexe : M / F

Tél.....Mobile:.....

Courriel.....@.....

Adresse complète.....

..... Code Postal..... Ville.....

Corps (PE, Certifié, PLP, COP, CPE, Administratif,...) .....

Grade (classe normale, hors classe, ...) ou emploi .....

Echelon..... depuis le...../...../..... Discipline ou spécialité .....

Situation:  Titulaire  T.Z.—T.R.  Stagiaire  Contractuel  Vacataires  Autres : .....

Temps complet.  Temps partiel: .....% (ou quotité)

Etablissement:..... Commune:.....

### **Cotisations spéciales**

**1ère adhésion : 100 €**

**Personnels administratifs B et C : 60 €**

**Enseignants stagiaires : 60 €**

**Contractuels : 60 €**

**AED, AVS, EVS: 40 €**

**Disponibilité/congé parental: 40 €**

**Adhésion valable jusqu'au 31 décembre 2019**

Vous pouvez déduire 66 % de la cotisation syndicale de votre impôt sur le revenu.

Vous ne paierez donc en réalité que 34 % de votre cotisation.

La CFDT a enfin obtenu que cette mesure soit

également effective pour les personnes non imposables par le biais d'un crédit d'impôt.

L'attestation fiscale nécessaire vous parviendra au mois d'avril suivant l'année de l'encaissement (réglementation fiscale)

Prélèvement automatique : En une ou plusieurs mensualités prélevées selon la date d'adhésion.  
Prélèvements en janvier, avril, juillet et octobre.

N'oubliez pas de remplir l'autorisation de prélèvement au verso

Par chèque en 1, 2, 3 ou 4 fois: envoyez tous les chèques en même temps en indiquant les dates d'encaissement souhaitées. (Nous déposons les chèques le 5 de chaque mois)

Date et signature:

